

L'INCAPACITÉ CHEZ LES ENFANTS AU QUÉBEC

PORTRAIT SELON

LE RECENSEMENT DE 2016



L'INCAPACITÉ CHEZ LES ENFANTS AU QUÉBEC

PORTRAIT SELON

LE RECENSEMENT DE 2016

RÉDACTION

Marie-Claire Major
Conseillère à l'évaluation et à la recherche
Direction de l'évaluation et du soutien à la mise
en œuvre de la loi

COLLABORATION

Lucie Dugas
Conseillère experte à l'évaluation
et à la recherche
Direction de l'évaluation et du soutien
à la mise en œuvre de la loi
Vanessa Marquis
Technicienne en statistiques
Direction de l'évaluation et du soutien
à la mise en œuvre de la loi

SUPERVISION

Isabelle Émond
Directrice de l'évaluation et du soutien
à la mise en œuvre de la loi

ÉDITION

Secrétariat général

RÉVISION LINGUISTIQUE

Marjolaine Héroux

DATE

Le 24 avril 2020

APPROBATION

Anne Hébert
Directrice générale

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES
DU QUÉBEC (2020). *L'incapacité chez les enfants
au Québec : portrait selon le Recensement de
2016*, Drummondville, Secrétariat général,
L'Office, 39 p.

Ce document est disponible en médias
adaptés sur demande.

Dépôt légal – 2020

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-86746-3 (version PDF)

ISBN 978-2-550-86747-0 (version texte électronique)

.....

Office des personnes handicapées du Québec
309, rue Brock, Drummondville (Québec) J2B 1C5
Téléphone : 1 800 567-1465
Téléscripneur : 1 800 567-1477
www.ophq.gouv.qc.ca

FAITS SAILLANTS

Ce document présente le taux d'incapacité et les caractéristiques de l'incapacité chez les enfants de 0 à 17 ans au Québec. Il présente aussi un portrait des caractéristiques familiales, sociodémographiques et économiques des familles où vivent les enfants avec et sans incapacité, à partir des données du Recensement de 2016 de Statistique Canada. En voici les principaux résultats :

- Le taux d'incapacité parmi les enfants de 0 à 17 ans au Québec en 2016 est de 16,4 %;
- Les garçons de 0 à 17 ans sont proportionnellement plus nombreux que les filles à avoir une incapacité;
- Plus d'un enfant sur dix a une incapacité liée à l'apprentissage;
- 8,2 % des enfants de 0 à 17 ans ont une incapacité modérée ou grave et 8,3 % ont une incapacité légère;
- Parmi les enfants avec incapacité au Québec, plus de deux enfants sur trois ont une incapacité liée à l'apprentissage;
- Le taux d'incapacité parmi les enfants de 0 à 17 ans est plus élevé en Outaouais et dans les Laurentides, alors qu'il est plus faible dans le Nord-du-Québec et à Montréal;
- Parmi les familles composées d'au moins un enfant mineur, près du quart ont un enfant avec incapacité;
- Les enfants avec incapacité vivent plus fréquemment dans des familles moins nombreuses que les enfants sans incapacité;
- Les enfants avec incapacité vivent plus souvent dans une famille monoparentale que les autres enfants;
- Les enfants avec incapacité qui vivent dans une famille monoparentale vivent plus fréquemment avec un parent de sexe féminin que les enfants sans incapacité;
- Les enfants immigrants de 0 à 17 ans sont moins nombreux à avoir une incapacité par rapport aux enfants non immigrants du même âge;
- Les enfants autochtones de 0 à 17 ans sont proportionnellement plus nombreux à avoir une incapacité que les enfants non autochtones;
- Les enfants de 0 à 17 ans avec incapacité sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une famille qui est en situation de faible revenu;
- Les enfants avec incapacité sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une famille où on ne retrouve aucune personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi;
- Les enfants avec incapacité vivent moins fréquemment que les enfants sans incapacité dans une famille qui est propriétaire de son logement;
- Les enfants avec incapacité sont légèrement plus nombreux, en proportion, que ceux sans incapacité à vivre dans un logement qui n'est pas abordable.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
MÉTHODOLOGIE	3
COMPILATION ET ANALYSE	7
TAUX ET CARACTÉRISTIQUES DE L'INCAPACITÉ CHEZ LES ENFANTS EN 2016	9
LE TAUX D'INCAPACITÉ CHEZ LES ENFANTS DE 0 À 17 ANS AU QUÉBEC EN 2016	9
CARACTÉRISTIQUES DE L'INCAPACITÉ	13
Les types d'incapacité	13
La gravité de l'incapacité	15
LE TAUX D'INCAPACITÉ CHEZ LES ENFANTS DE 0 À 17 ANS DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC EN 2016	16
LE TAUX D'INCAPACITÉ CHEZ LES ENFANTS DE 0 À 17 ANS AU CANADA ET DANS LES PROVINCES EN 2016	17
CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES	19
LES FAMILLES OÙ VIT AU MOINS UN ENFANT MINEUR AYANT UNE INCAPACITÉ	19
TAILLE DE LA FAMILLE	21
FAMILLES FORMÉES D'UN COUPLE OU MONOPARENTALES	22
FAMILLES MONOPARENTALES	23
FAMILLES INTACTES OU RECOMPOSÉES	24
CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES DES ENFANTS ET DE LEUR FAMILLE	25
IMMIGRATION	25
IDENTITÉ AUTOCHTONE	26
SITUATION DE FAIBLE REVENU	27
REVENU FAMILIAL	28
PRÉSENCE D'UNE PERSONNE SALARIÉE OU BÉNÉFICIAIRE D'UN REVENU D'EMPLOI	29
LOGEMENT	31
MODE D'OCCUPATION DU LOGEMENT	31
ABORDABILITÉ DU LOGEMENT	32
CONCLUSION	33
ANNEXE	
DÉFINITIONS	35
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	39

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURE

TABLEAUX

1. Activités de la vie quotidienne – Question 11 du Recensement de 2016 et sous-questions	4
2. Taux d'incapacité selon l'âge, population de 0 à 17 ans, Québec, 2016	9
3. Taux d'incapacité selon le sexe et l'âge, population de 0 à 17 ans, Québec, 2016	10
4. Taux d'incapacité selon le type d'incapacité et le sexe, population de 0 à 17 ans avec incapacité, Québec, 2016	11
5. Taux d'incapacité selon le type d'incapacité et l'âge, population de 0 à 17 ans avec incapacité, Québec, 2016	11
6. Taux d'incapacité selon la gravité de l'incapacité et le sexe, population de 0 à 17 ans, Québec, 2016	12
7. Type d'incapacité selon le sexe, population de 0 à 17 ans avec incapacité, Québec, 2016	13
8. Type d'incapacité selon l'âge, population de 0 à 17 ans avec incapacité, Québec, 2016	14
9. Taux d'incapacité selon la gravité de l'incapacité et le sexe, population de 0 à 17 ans avec incapacité, Québec, 2016	15
10. Gravité de l'incapacité selon l'âge, population de 0 à 17 ans avec incapacité, Québec, 2016	15
11. Taux d'incapacité et population estimée selon la région administrative, population de 0 à 17 ans, Québec, 2016	16
12. Taux d'incapacité et population estimée selon la province, population de 0 à 17 ans, Canada, 2016	17
13. Familles comptant un ou plusieurs enfants mineurs avec incapacité, familles ayant au moins un enfant de 0 à 17 ans, Québec, 2016	19
14. Familles comptant au moins un enfant de 0 à 17 ans avec incapacité selon le type d'incapacité, familles ayant au moins un enfant de 0 à 17 ans, Québec, 2016	20
15. Familles ayant au moins un enfant de 0 à 17 ans avec incapacité selon la gravité de l'incapacité, familles ayant au moins un enfant de 0 à 17 ans, Québec, 2016	20

16. Taille de la famille, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2016	21
17. Type de famille selon l'âge, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2016.	22
18. Sexe du parent selon l'âge et l'incapacité, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité vivant dans une famille monoparentale, Québec, 2016	23
19. Famille intacte ou recomposée, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité vivant dans une famille formée d'un couple, Québec, 2016	24
20. Taux d'incapacité et population estimée selon le statut d'immigrant, population de 0 à 17 ans, Québec, 2016	25
21. Taux d'incapacité selon l'identité autochtone, population de 0 à 17 ans, Québec, 2016.	26
22. Situation de faible revenu, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2016.	27
23. Revenu après impôt de la famille, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2016.	28
24. Présence d'une personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi dans la famille selon l'âge et l'incapacité, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016	29
25. Mode d'occupation du logement de la famille, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2016	31
26. Proportion du revenu dépensée par la famille pour couvrir les frais de logement, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2016	32

FIGURE

1. Couverture des personnes de 15 ans et plus avec incapacité au Canada par le Recensement de 2016 et l'ECI de 2017	6
---	---

INTRODUCTION

L'un des devoirs de l'Office des personnes handicapées du Québec est de préparer et publier périodiquement des statistiques sur la population des personnes handicapées au Québec. Pour ce faire, différentes enquêtes sont utilisées, dont l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) de Statistique Canada, qui porte sur les personnes de 15 ans et plus. Par contre, aucune enquête similaire ne permet d'obtenir des données au sujet des enfants. En effet, la dernière enquête incluant des données sur les enfants avec incapacité est l'*Enquête sur la participation et les limitations d'activités* qui a été menée en 2006 par Statistique Canada. Cette enquête a ensuite été abolie et n'a pas été remplacée.

En raison de l'absence de données sur les enfants avec incapacité et leur famille, l'Office a fait le choix d'utiliser les données du Recensement de 2016. À partir de ces données, deux rapports ont été produits, dont le présent document qui contient des tableaux sur les caractéristiques des enfants de 0 à 17 ans avec incapacité au Québec. Le deuxième rapport porte sur les familles parmi lesquelles vit un enfant majeur avec incapacité. La méthodologie est d'abord présentée, suivie par les données sur le taux et les caractéristiques de l'incapacité des enfants de 0 à 17 ans selon l'âge et le sexe. Ensuite, des données sur la situation familiale et sur les caractéristiques socioéconomiques des familles où vivent les enfants avec et sans incapacité sont présentées.

MÉTHODOLOGIE

Le Recensement de 2016 est actuellement la seule source de données récentes sur la population des enfants de moins de 15 ans avec incapacité au Québec. Dans le cadre du Recensement, 25 % de tous les ménages canadiens ont répondu à un questionnaire détaillé obligatoire qui devait être rempli pour toutes les personnes faisant partie du ménage, incluant les enfants. Le questionnaire comprenait des questions filtres visant à identifier les personnes les plus susceptibles d'avoir une incapacité. Il s'agit des six sous-questions de la question 11 portant sur les activités de la vie quotidienne, visant à fournir de l'information sur les personnes qui ont de la difficulté à effectuer leurs activités de la vie quotidienne à cause d'une condition physique ou mentale à long terme ou d'un autre problème de santé chronique qui dure ou qui pourrait durer six mois ou plus (Statistique Canada 2015). La question et les sous-questions sont présentées au tableau 1.

Tableau 1

Activités de la vie quotidienne – Question 11 du Recensement de 2016 et sous-questions

La question suivante porte sur les difficultés qu’une personne pourrait avoir à faire certaines activités. Seulement les difficultés ou conditions à long terme qui durent depuis six mois ou qui pourraient durer six mois ou plus devraient être considérées.

11. Cette personne a-t-elle :

- a) une quelconque difficulté à voir (même en portant des lunettes ou des verres de contact) ?
 - 1 : Non
 - 2 : Parfois
 - 3 : Souvent
 - 4 : Toujours
 - b) une quelconque difficulté à entendre (même en utilisant un appareil auditif) ?
 - 1 : Non
 - 2 : Parfois
 - 3 : Souvent
 - 4 : Toujours
 - c) une quelconque difficulté à marcher, à utiliser des escaliers, à se servir de ses mains ou de ses doigts ou à faire d’autres activités physiques ?
 - 1 : Non
 - 2 : Parfois
 - 3 : Souvent
 - 4 : Toujours
 - d) une quelconque difficulté à apprendre, à retenir de l’information ou à se concentrer ?
 - 1 : Non
 - 2 : Parfois
 - 3 : Souvent
 - 4 : Toujours
 - e) une quelconque condition d’ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale (p. ex. : anxiété, dépression, trouble bipolaire, toxicomanie, anorexie, etc.) ?
 - 1 : Non
 - 2 : Parfois
 - 3 : Souvent
 - 4 : Toujours
 - f) d’autres problèmes de santé, ou conditions à long terme, qui durent depuis six mois ou qui pourraient durer six mois ou plus ?
 - 1 : Non
 - 2 : Parfois
 - 3 : Souvent
 - 4 : Toujours
-

Source : *Questions du Recensement de la population de 2016 : questionnaire détaillé*, Statistique Canada (2015).

À la suite du Recensement, un échantillon de personnes de 15 ans et plus ayant répondu parfois, souvent ou toujours à au moins une des sous-questions de la question 11 ont été invitées, quelques mois plus tard, à participer à l'ECI. Dans le cadre de l'ECI, ces personnes ont de nouveau répondu à la question 11, puis à un module comprenant une cinquantaine de questions d'identification de l'incapacité. Pour cette raison, l'ECI est la principale source de données sur l'incapacité au Canada et au Québec.

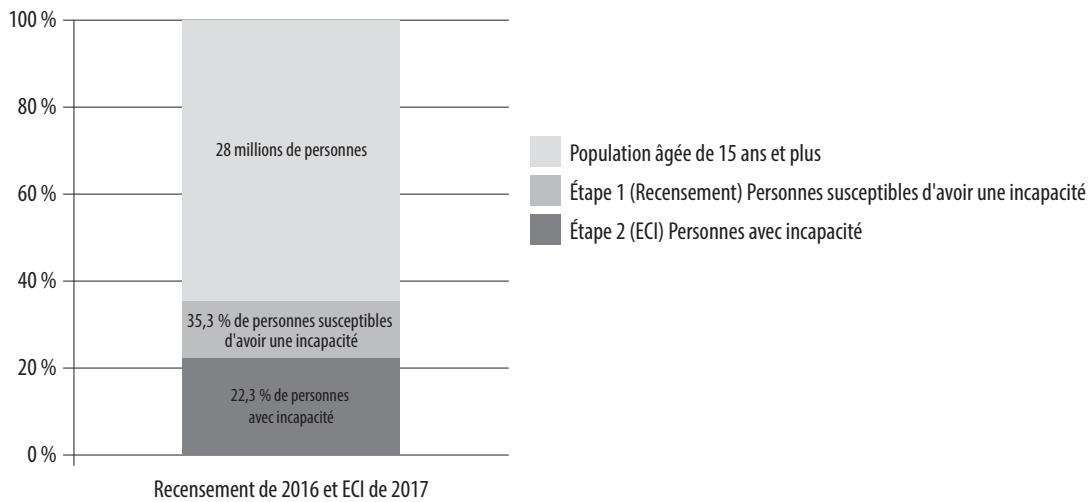
Les données récoltées lors du Recensement de 2016 sont les seules qui nous permettent d'obtenir un portrait des enfants avec incapacité au Québec et de leurs caractéristiques, puisque l'ECI ne couvre que la population de 15 ans et plus.

L'utilisation de ces données implique toutefois certaines limites méthodologiques qu'il est important de prendre en considération. Statistique Canada ne recommande pas l'utilisation des seules questions du Recensement pour estimer l'incapacité au Canada, parce que les questions filtres présentées plus haut génèrent un grand nombre de faux positifs, c'est-à-dire qu'un répondant peut déclarer une incapacité dans le Recensement, mais pas dans l'ECI. L'une des raisons qui expliquent les faux positifs est la possibilité qu'un répondant par procuration au Recensement ait déclaré une incapacité pour la personne concernée, mais que cette personne ne considère pas en avoir une lors de l'ECI. Une autre raison pouvant expliquer les faux positifs est qu'une personne peut se remettre d'une blessure, d'une maladie ou d'une opération chirurgicale au moment du Recensement, mais qu'elle ne rencontre plus de difficultés au moment de l'ECI [Statistique Canada 2017a].

La figure 1 illustre la différence entre le taux de personnes susceptibles d'avoir une incapacité selon le Recensement de 2016 et celles avec incapacité selon l'ECI de 2017, parmi toute la population canadienne de 15 ans et plus. On observe que le taux de personnes susceptibles d'avoir une incapacité est de 35,3 % selon le Recensement, alors que le nombre de personnes avec incapacité selon l'ECI est de 22,3 %.

Figure 1

**Couverture des personnes de 15 ans et plus avec incapacité au Canada
par le Recensement de 2016 et l'ECI de 2017**



Source : Furrie 2018.

Les données du Recensement permettent d'identifier les personnes susceptibles d'avoir une incapacité, ce qui couvre une population plus large que celle de l'ECI, en incluant notamment les personnes ayant une incapacité temporaire. En l'absence d'enquête spécifique sur l'incapacité chez les enfants depuis une quinzaine d'années au Québec et au Canada, l'Office a fait sciemment le choix d'utiliser les questions filtres du Recensement de 2016 afin de pouvoir dresser un portrait de la population des enfants avec incapacité au Québec et de leur famille, lequel inclut aussi certains enfants qui avaient une incapacité temporaire lors du Recensement. Par le fait même, les données du présent rapport représentent une population plus large que celle visée par la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*. Néanmoins, tout en étant bien au fait des limites inhérentes à ces données, l'Office estimait nécessaire de traiter ces données pour les raisons identifiées précédemment afin de fournir aux décideurs un aperçu de la situation de l'incapacité chez les enfants au Québec.

COMPILATION ET ANALYSE

Les données en provenance de Statistique Canada ont été analysées par l'Office¹. Les définitions des indicateurs utilisés sont présentées en annexe. Les données utilisées pour ce rapport ont été filtrées en fonction de l'âge de la personne (0 à 17 ans) et, pour certaines variables, de son statut d'enfant dans la famille de recensement. Les définitions de la famille de recensement, du taux d'incapacité, de la gravité de l'incapacité et des différents types d'incapacité sont présentées plus bas.

Une **famille de recensement** est définie comme un couple ou un parent seul, peu importe son état matrimonial. L'enfant d'une famille de recensement vit dans le même logement et peut être un enfant naturel, par le mariage, par l'union libre ou l'adoption, peu importe son âge. Des petits-enfants habitant avec leurs grands-parents sont aussi considérés comme une famille de recensement (Statistique Canada 2017c).

Le **taux d'incapacité** a été déterminé à partir des réponses aux questions sur les activités de la vie quotidienne présentées au tableau 1. Il représente la proportion d'enfants pour lesquels la réponse à l'une ou plusieurs des sous-questions 11a) à 11f) était « parfois », « souvent » ou « toujours », sur l'ensemble des enfants visés par le questionnaire long obligatoire. Ce taux peut inclure certains enfants ayant une incapacité temporaire au moment du Recensement.

La **gravité de l'incapacité** comprend trois niveaux. Un enfant est considéré comme ayant une incapacité légère si la réponse à au moins l'une des sous-questions 11a) à 11f) est « parfois », mais qu'aucune des réponses n'est « souvent » ou « toujours ». Une incapacité est considérée comme modérée si au moins l'une des réponses aux sous-questions est « souvent », mais qu'aucune des réponses n'est « toujours » et une incapacité grave est présente si au moins l'une des réponses est « toujours ».

Les différents **types d'incapacité** présentés dans ce rapport ont également été déterminés à partir des sous-questions de la question 11. Les définitions pour chaque type d'incapacité sont les suivantes :

- **Vision** : personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à voir (même en portant des lunettes ou des verres de contact).
- **Audition** : personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à entendre (même en utilisant un appareil auditif).
- **Mobilité ou dextérité** : personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à marcher, à utiliser des escaliers, à se servir de ses mains ou de ses doigts ou à faire d'autres activités physiques.
- **Apprentissage** : personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à apprendre, à retenir de l'information ou à se concentrer.
- **Santé mentale** : personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale (p. ex. : anxiété, dépression, trouble bipolaire, toxicomanie, anorexie, etc.).
- **Indéterminée** : personne ayant parfois, souvent ou toujours d'autres problèmes de santé, ou conditions à long terme, qui durent depuis six mois ou qui pourraient durer six mois ou plus.

1. La responsabilité liée aux calculs, à l'utilisation et à l'interprétation des données présentées dans ce document est entièrement celle de l'Office.

TAUX ET CARACTÉRISTIQUES DE L'INCAPACITÉ CHEZ LES ENFANTS EN 2016

La section qui suit présente le taux d'incapacité des enfants de 0 à 17 ans au Québec, au global et selon l'âge, le sexe, le type et la gravité de l'incapacité.

LE TAUX D'INCAPACITÉ² CHEZ LES ENFANTS DE 0 À 17 ANS AU QUÉBEC EN 2016

→ *Le taux d'incapacité parmi les enfants de 0 à 17 ans au Québec en 2016 est de 16,4 %*

Selon le Recensement de 2016, le taux d'incapacité global chez les enfants de 0 à 17 ans est de 16,4 % (tableau 2). Cela représente environ 259 735 enfants au Québec. Cette proportion augmente en fonction de l'âge. Parmi les enfants d'âge préscolaire (0 à 4 ans), le taux d'incapacité est de 6,2 %, ce qui représente environ 27 690 enfants. Puis, le taux augmente à 18,6 % chez les enfants de 5 à 11 ans (environ 118 725 enfants) et atteint 22,8 % chez les enfants de 12 à 17 ans, soit près du quart des enfants de cet âge (113 320 enfants).

Tableau 2

Taux d'incapacité selon l'âge, population de 0 à 17 ans, Québec, 2016

	Enfants avec incapacité	
	n	%
0 à 4 ans	27 690	6,2
5 à 11 ans	118 725	18,6
12 à 17 ans	113 320	22,8
0 à 17 ans	259 735	16,4

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

2. Ce taux d'incapacité peut également inclure certains enfants qui avaient une incapacité temporaire lors du Recensement.

➤ *Les garçons de 0 à 17 ans sont proportionnellement plus nombreux que les filles à avoir une incapacité*

Les garçons sont, en proportion, significativement plus nombreux que les filles à avoir une incapacité (18,7 % c. 14,1 %) (tableau 3). Cette différence s'observe dans toutes les tranches d'âge. Chez les enfants d'âge préscolaire (0 à 4 ans), 7,2 % des garçons ont une incapacité en comparaison avec 5,3 % des filles. Chez les enfants d'âge scolaire (5 à 17 ans), 21,9 % des garçons de 5 à 11 ans ont une incapacité comparativement à 15,1 % chez les filles. Finalement, entre 12 et 17 ans, 24,8 % des garçons et 20,8 % des filles ont une incapacité.

Tableau 3

Taux d'incapacité selon le sexe et l'âge, population de 0 à 17 ans, Québec, 2016

	Garçons		Filles		Ensemble	
	n	%	n	%	n	%
0 à 4 ans	16 270	7,2	11 420	5,3	27 690	6,2
5 à 11 ans	71 585	21,9	47 135	15,1	118 725	18,6
12 à 17 ans	63 335	24,8	49 990	20,8	113 320	22,8
0 à 17 ans	151 190	18,7	108 545	14,1	259 735	16,4

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

➤ *Plus d'un enfant sur dix a une incapacité liée à l'apprentissage*

Parmi tous les enfants québécois de 0 à 17 ans, 11,2 % ont une incapacité liée à l'apprentissage (difficulté à apprendre, à retenir de l'information ou à se concentrer), ce qui représente environ 177 220 enfants (tableau 4). Les garçons sont significativement plus nombreux que les filles, en proportion, à avoir ce type d'incapacité (13,9 % c. 8,4 %). Puis, 4,3 % des enfants ont une incapacité liée à la santé mentale (67 760 enfants), 2,8 % ont une incapacité liée à la vision (43 435 enfants), 1,4 % une incapacité liée à la mobilité ou à la dextérité (22 535 enfants), 0,7 % une incapacité liée à l'audition (11 365 enfants) et 3,8 % ont une incapacité indéterminée (59 355 enfants).

Tableau 4

Taux d'incapacité selon le type d'incapacité¹ et le sexe, population de 0 à 17 ans avec incapacité, Québec, 2016

	Garçons	Filles	Ensemble	
	%	%	Pe	%
Apprentissage	13,9	8,4	177 220	11,2
Santé mentale	4,7	3,9	67 760	4,3
Vision	2,6	3,0	43 435	2,8
Mobilité ou dextérité	1,6	1,2	22 535	1,4
Audition	0,8	0,6	11 365	0,7
Indéterminée	4,4	3,0	59 355	3,8

1. Une personne peut avoir plus d'un type d'incapacité.

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada [2019].

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec [2020].

- *L'incapacité liée à l'apprentissage est la plus fréquente dans toutes les tranches d'âge, et la proportion d'enfants qui ont ce type d'incapacité augmente avec l'âge*

L'incapacité liée à l'apprentissage atteint 15,3 % dans la tranche d'âge des 12 à 17 ans, alors qu'elle est de 13,6 % entre 5 et 11 ans et de 3,3 % entre 0 et 4 ans (tableau 5). Plusieurs autres types d'incapacité augmentent également avec l'âge. C'est le cas de l'incapacité liée à la santé mentale qui passe de 0,7 % entre 0 et 4 ans à 4,7 % entre 5 et 11 ans, puis à 7,1 % entre 12 et 17 ans. Il en va de même pour l'incapacité liée à la vision (0,6 % entre 0 et 4 ans ; 2,7 % entre 5 et 11 ans et 4,7 % entre 12 et 17 ans), l'incapacité liée à l'audition (0,5 % entre 0 et 4 ans et 0,8 % à partir de 5 ans) et l'incapacité indéterminée (2,3 % entre 0 et 4 ans ; 4,2 % entre 5 et 11 ans et 4,5 % entre 12 et 17 ans). Le seul type d'incapacité dont la proportion diminue avec l'âge est l'incapacité liée à la mobilité et à la dextérité (1,7 % entre 0 et 4 ans et 1,3 % à partir de 5 ans).

Tableau 5

Taux d'incapacité selon le type d'incapacité¹ et l'âge, population de 0 à 17 ans avec incapacité, Québec, 2016

	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans	0 à 17 ans
	%			
Apprentissage	3,3	13,6	15,3	11,2
Santé mentale	0,7	4,7	7,1	4,3
Vision	0,6	2,7	4,7	2,8
Mobilité ou dextérité	1,7	1,3	1,3	1,4
Audition	0,5	0,8	0,8	0,7
Indéterminée	2,3	4,2	4,5	3,8

1. Une personne peut avoir plus d'un type d'incapacité.

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada [2019].

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec [2020].

- **8,2 % des enfants de 0 à 17 ans ont une incapacité modérée ou grave et 8,3 % ont une incapacité légère**

En 2016, 8,3 % des enfants de 0 à 17 ans ont une incapacité légère et une proportion similaire (8,2 %) ont une incapacité modérée ou grave (tableau 6). Une différence significative est présente selon le sexe, alors que près d'un garçon sur dix (9,7 %) a une incapacité modérée ou grave comparé à 6,6 % des filles. Enfin, 9,0 % des garçons ont une incapacité légère comparativement à 7,5 % des filles.

Tableau 6

Taux d'incapacité selon la gravité de l'incapacité et le sexe, population de 0 à 17 ans, Québec, 2016

	Garçons	Filles	Ensemble	
	%	%	Pe	%
Incapacité modérée ou grave	9,7	6,6	129 305	8,2
<i>Incapacité modérée</i>	<i>4,0</i>	<i>2,8</i>	<i>53 580</i>	<i>3,4</i>
<i>Incapacité grave</i>	<i>5,7</i>	<i>3,9</i>	<i>75 725</i>	<i>4,8</i>
Incapacité légère	9,0	7,5	130 430	8,3

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

CARACTÉRISTIQUES DE L'INCAPACITÉ

La section suivante présente certaines caractéristiques de l'incapacité, soit le type et la gravité de l'incapacité parmi la population des enfants de 0 à 17 avec incapacité, selon le sexe et l'âge.

LES TYPES D'INCAPACITÉ

➤ *Parmi les enfants avec incapacité au Québec, plus de deux enfants sur trois ont une incapacité liée à l'apprentissage*

Parmi les enfants avec incapacité, plus des deux tiers ont une incapacité liée à l'apprentissage (68 %) et cette proportion est significativement plus élevée chez les garçons (74 %) que chez les filles (60 %) (tableau 7). Les autres types d'incapacité les plus fréquents sont l'incapacité liée à la santé mentale (25 % des garçons, 28 % des filles et 26 % au total) et l'incapacité liée à la vision (14 % des garçons, 21 % des filles et 17 % au total). Les types d'incapacité les moins fréquents sont ceux liés à la mobilité ou à la dextérité (9 % chez les garçons comme chez les filles) et à l'audition (4 % chez les garçons et pour les deux sexes ensemble et 5 % chez les filles). Finalement, 23 % des enfants ont une incapacité indéterminée (24 % des garçons et 22 % des filles).

Tableau 7

Type d'incapacité¹ selon le sexe, population de 0 à 17 ans avec incapacité, Québec, 2016

	Garçons	Filles	Ensemble
	%		
Apprentissage	74,3	59,8	68,2
Santé mentale	25,1	27,5	26,1
Vision	13,7	21,0	16,7
Mobilité ou dextérité	8,7	8,7	8,7
Audition	4,3	4,5	4,4
Indéterminée	23,8	21,5	22,9

1. Une personne peut avoir plus d'un type d'incapacité.

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

➔ **Les types d'incapacité des enfants de 0 à 17 ans avec incapacité varient significativement selon leur âge**

La répartition des types d'incapacité varie selon l'âge des enfants. L'incapacité liée à l'apprentissage est plus fréquente chez les enfants de 5 à 11 ans (73 %), que chez ceux de 12 à 17 ans (67 %) et que chez ceux de 0 à 4 ans (53 %) (tableau 8). L'incapacité liée à la mobilité ou à la dextérité est plus fréquente, en proportion, chez les 0 à 4 ans (28 %) que chez les 5 à 11 ans (7 %) et les 12 à 17 ans (6 %). L'incapacité liée à l'audition diminue avec l'âge. Elle passe de 8 % chez les enfants de 0 et 4 ans à 4,5 % chez ceux de 5 et 11 ans, et à 3,4 % chez les 12 à 17 ans. À l'inverse, les incapacités liées à la santé mentale et à la vision augmentent en fonction de l'âge, passant respectivement de 11 % à 31 % et de 9 % à 21 % entre 0 et 17 ans. Enfin, les enfants qui ont une incapacité indéterminée sont plus nombreux entre 0 et 4 ans (37 %), et la proportion diminue entre 5 et 11 ans (23 %) et entre 12 et 17 ans (20 %). Toutes ces différences sont statistiquement significatives.

Tableau 8

Type d'incapacité¹ selon l'âge, population de 0 à 17 ans avec incapacité, Québec, 2016

	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans	Total
	%			
Apprentissage	52,6	73,0	67,0	68,2
Santé mentale	10,5	25,1	30,9	26,1
Vision	9,4	14,7	20,6	16,7
Mobilité ou dextérité	27,6	7,1	5,7	8,7
Audition	8,0	4,5	3,4	4,4
Indéterminée	36,7	22,7	19,6	22,9

1. Une personne peut avoir plus d'un type d'incapacité.

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

LA GRAVITÉ DE L'INCAPACITÉ

→ La moitié des enfants avec incapacité a une incapacité modérée ou grave

La moitié des enfants de 0 à 17 ans ayant une incapacité a une incapacité légère (50 %), alors que l'autre moitié a une incapacité modérée (21 %) ou grave (29 %) (tableau 9). Les garçons sont plus nombreux que les filles, en proportion, à avoir une incapacité modérée ou grave (52 % c. 47 %) et moins nombreux à avoir une incapacité légère (48 % c. 53 %).

Tableau 9

Taux d'incapacité selon la gravité de l'incapacité et le sexe, population de 0 à 17 ans avec incapacité, Québec, 2016

	Garçons	Filles	Ensemble
	%		
Incapacité modérée ou grave	51,8	47,0	49,8
Incapacité modérée	21,3	19,7	20,6
Incapacité grave	30,5	27,3	29,2
Incapacité légère	48,2	53,0	50,2

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

→ L'incapacité grave diminue entre 0 et 17 ans, alors que l'incapacité modérée augmente

Les enfants ayant une incapacité modérée sont proportionnellement plus nombreux entre 5 et 17 ans (21 %) qu'entre 0 et 4 ans (16 %) (tableau 10). Par contre, les enfants ayant une incapacité grave sont, en proportion, plus nombreux dans la tranche d'âge de 0 à 4 ans (35 %). Cette proportion diminue légèrement à partir de 5 ans pour atteindre 29 %. La proportion d'enfants de 0 à 17 ans qui ont une incapacité légère reste stable selon les groupes d'âge, autour de 50 %.

Tableau 10

Gravité de l'incapacité selon l'âge, population de 0 à 17 ans avec incapacité, Québec, 2016

	0 à 4 ans	5 à 11 ans	12 à 17 ans	0 à 17 ans
	%			
Incapacité modérée ou grave	50,7	49,8	49,6	49,8
Incapacité modérée	16,0	21,3	21,1	20,6
Incapacité grave	34,6	28,5	28,5	29,2
Incapacité légère	49,4	50,2	50,4	50,2

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

LE TAUX D'INCAPACITÉ CHEZ LES ENFANTS DE 0 À 17 ANS DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC EN 2016

Cette section présente le taux d'incapacité des enfants de 0 à 17 ans dans chaque région administrative du Québec.

➔ *Le taux d'incapacité parmi les enfants de 0 à 17 ans est plus élevé en Outaouais et dans les Laurentides, alors qu'il est plus faible dans le Nord-du-Québec et à Montréal*

Parmi les différentes régions administratives, certaines ont un taux d'incapacité significativement plus élevé chez la population de 0 à 17 ans par rapport à l'ensemble du Québec (tableau 11). Il s'agit de l'Outaouais (20,0 %), des Laurentides (19,9 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (19,4 %), de Lanaudière (19,3 %), de la Montérégie (18,8 %), de l'Estrie (18,1 %) et de la Mauricie (17,7 %). À l'inverse, certaines régions ont un taux d'incapacité significativement plus faible par rapport à l'ensemble de la province. C'est le cas de la Capitale-Nationale (15,0 %), de Chaudière-Appalaches (14,4 %), de Laval (14,1 %), du Nord-du-Québec (12,9 %) et de Montréal (12,5 %).

Tableau 11

Taux d'incapacité et population estimée selon la région administrative, population de 0 à 17 ans, Québec, 2016

	Taux d'incapacité	Population estimée
	%	n
Ensemble du Québec	16,4	259 735
Outaouais	20,0 (+)	16 100
Laurentides	19,9 (+)	23 550
Abitibi-Témiscamingue	19,4 (+)	5 760
Lanaudière	19,3 (+)	19 900
Montérégie	18,8 (+)	57 900
Estrie	18,1 (+)	11 070
Mauricie	17,7 (+)	7 765
Côte-Nord	17,6	3 265
Bas-Saint-Laurent	17,2	5 835
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	16,7	2 290
Centre-du-Québec	16,6	7 970
Saguenay-Lac-Saint-Jean	16,2	8 145
Capitale-Nationale	15,0 (–)	19 290
Chaudière-Appalaches	14,4 (–)	11 940
Laval	14,1 (–)	12 385
Nord-du-Québec	12,9 (–)	1 865
Montréal	12,5 (–)	44 710

Note : Les signes (+) et (–) indiquent que la proportion de la région correspondante est significativement supérieure ou inférieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

LE TAUX D'INCAPACITÉ CHEZ LES ENFANTS DE 0 À 17 ANS AU CANADA ET DANS LES PROVINCES EN 2016

Cette section présente le taux d'incapacité des enfants de 0 à 17 ans au Canada et dans chaque province et territoire.

→ *Le Québec arrive cinquième parmi les provinces et les territoires pour ce qui est du taux d'incapacité chez les enfants de 0 à 17 ans*

Au Québec, 16,4 % des enfants de 0 à 17 ans ont une incapacité, ce qui représente environ 259 735 personnes (tableau 12). Ce sont les provinces de l'Atlantique qui ont les taux les plus élevés : 20,3 % en Nouvelle-Écosse, 18,8 % à l'Île-du-Prince-Édouard, 18,6 % au Nouveau-Brunswick et 16,9 % à Terre-Neuve-et-Labrador. Pour l'ensemble du Canada, le taux est de 15,2 %.

Tableau 12

Taux d'incapacité et population estimée selon la province, population de 0 à 17 ans, Canada, 2016

	Taux d'incapacité	Population estimée
	%	n
Canada	15,2	1 063 290
Nouvelle-Écosse	20,3	33 210
Île-du-Prince-Édouard	18,8	5 190
Nouveau-Brunswick	18,6	25 030
Terre-Neuve-et-Labrador	16,9	15 305
Québec	16,4	259 735
Yukon	16,3	1 205
Manitoba	15,1	43 490
Colombie-Britannique	14,9	125 550
Saskatchewan	14,6	36 970
Ontario	14,4	384 245
Alberta	14,2	130 100
Nunavut	13,7	1 845
Territoires du Nord-Ouest	13,5	1 415

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada [2019].

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES

La section qui suit présente un portrait des familles dans lesquelles vivent les enfants avec incapacité. Les données utilisées pour ces tableaux ont été filtrées en fonction de l'âge (0 à 17 ans) et du statut d'enfant dans la famille de recensement. Une famille de recensement est définie comme un couple ou un parent seul, peu importe son état matrimonial. L'enfant d'une famille de recensement vit dans le même logement et peut être un enfant naturel, par le mariage, par l'union libre ou l'adoption, peu importe son âge. Des petits-enfants habitant avec leurs grands-parents sont aussi considérés comme une famille de recensement (Statistique Canada 2017b).

Les tableaux suivants présentent la proportion de familles qui comptent un ou plusieurs enfants avec incapacité parmi celles qui ont au moins un enfant mineur (de 0 à 17 ans), ainsi que la proportion de familles selon le type et la gravité de l'incapacité de l'enfant. Ensuite, les données portant sur la structure des familles où vivent les enfants avec incapacité (taille de la famille, formées d'un couple ou monoparentales, intactes ou recomposées) sont présentées.

LES FAMILLES OÙ VIT AU MOINS UN ENFANT MINEUR AYANT UNE INCAPACITÉ

➔ *Parmi les familles composées d'au moins un enfant mineur, près du quart ont un enfant avec incapacité*

En 2016, 24 % des familles qui comptent au moins un enfant mineur ont un enfant de 0 à 17 ans avec incapacité (tableau 13). Cela représente environ 212 040 familles. De ce nombre, 60 030 ont plus d'un enfant avec incapacité (7 % des familles).

Tableau 13

Familles comptant un ou plusieurs enfants mineurs avec incapacité, familles ayant au moins un enfant de 0 à 17 ans, Québec, 2016

	Estimation	Pourcentage
	n	%
Au moins un enfant de 0 à 17 ans avec incapacité	212 040	24,0
<i>Un seul enfant avec incapacité</i>	152 010	17,2
<i>Plus d'un enfant avec incapacité</i>	60 030	6,8
Aucun enfant de 0 à 17 ans avec incapacité	666 440	75,5
Pas de réponse	3 710	0,4
Total	882 190	100,0

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

➔ **16 % des familles composées d'un enfant mineur ont un enfant ayant une incapacité liée à l'apprentissage**

Parmi les familles qui sont composées d'au moins un enfant de 0 à 17 ans, 16 % comprennent un enfant ayant une incapacité liée à l'apprentissage (tableau 14). Cela représente environ 139 175 familles québécoises. Une moins grande proportion de ces familles sont composées d'un enfant ayant une incapacité liée à la santé mentale (6 %), à la vision (4 %), à la mobilité (2 %), à l'audition (1 %) ou une incapacité indéterminée (6 %).

Tableau 14

Familles comptant au moins un enfant de 0 à 17 ans avec incapacité selon le type d'incapacité¹, familles ayant au moins un enfant de 0 à 17 ans, Québec, 2016

	Estimation	Pourcentage
	n	%
Apprentissage	139 175	15,8
Santé mentale	56 575	6,4
Vision	36 610	4,2
Mobilité ou dextérité	20 630	2,3
Audition	10 400	1,2
Indéterminée	51 005	5,8

1. Une personne peut avoir plus d'un type d'incapacité.

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

➔ **On retrouve la même proportion de familles composées d'un enfant ayant une incapacité modérée ou grave que de familles composées d'un enfant ayant une incapacité légère**

Parmi toutes les familles qui comptent au moins un enfant de 0 à 17 ans, 12 % comptent un enfant ayant une incapacité modérée ou grave et une proportion identique (12 %), un enfant ayant une incapacité légère (tableau 15).

Tableau 15

Familles ayant au moins un enfant de 0 à 17 ans avec incapacité selon la gravité de l'incapacité, familles ayant au moins un enfant de 0 à 17 ans, Québec, 2016

	Estimation	Pourcentage
	n	%
Incapacité modérée ou grave	105 735	12,0
Incapacité légère	108 650	12,3

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

TAILLE DE LA FAMILLE

- *Les enfants avec incapacité vivent plus fréquemment dans des familles moins nombreuses que les enfants sans incapacité*

Les données du Recensement de 2016 permettent de constater que les enfants avec incapacité sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans de plus petites familles (tableau 16). En effet, 9 % d'entre eux vivent dans une famille composée de 2 personnes, en comparaison avec 6 % pour les enfants sans incapacité, et 23 % vivent dans une famille de 3 personnes (c. 22 %). Par contre, on les retrouve dans une moins grande proportion que les enfants sans incapacité dans les familles de 4 personnes (39 % c. 42 %) et de 5 personnes ou plus (30 % c. 31 %). Les différences sont significatives pour chacune des catégories.

Tableau 16

Taille de la famille, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2016

	Avec incapacité		Sans incapacité	
	n	%	n	%
2 personnes	22 680	8,9	79 410	6,1
3 personnes	57 340	22,5	280 640	21,6
4 personnes	99 695	39,1	544 555	41,9
5 personnes ou plus	75 435	29,6	396 290	30,5

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

FAMILLES FORMÉES D'UN COUPLE OU MONOPARENTALES

- *Les enfants avec incapacité vivent plus souvent dans une famille monoparentale que les autres enfants*

La majorité des enfants (79 %), avec et sans incapacité, vivent dans une famille formée d'un couple (71 % des enfants avec incapacité et 80 % des enfants sans incapacité) (tableau 17). Toutefois, la proportion d'enfants avec incapacité vivant dans une famille monoparentale est significativement plus élevée que celle des enfants sans incapacité (29 % c. 20 %), ce qui représente environ 74 400 enfants avec incapacité et 255 255 enfants sans incapacité. Cette proportion augmente avec l'âge de l'enfant. Entre 0 et 4 ans, les enfants avec incapacité vivent avec un seul parent dans une proportion de 19 % (c. 13 % des enfants sans incapacité), entre 5 et 11 ans ils sont 28 % (c. 20 %) et entre 12 et 17 ans ils sont 33 % (c. 27 %).

Tableau 17

Type de famille selon l'âge, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2016

	Famille formée d'un couple		Famille monoparentale	
	n	%	n	%
Avec incapacité				
0 à 17 ans	180 750	70,8	74 400	29,2
0 à 4 ans	22 195	81,2	5 125	18,8
5 à 11 ans	84 845	72,3	32 455	27,7
12 à 17 ans	73 715	66,7	36 820	33,3
Sans incapacité				
0 à 17 ans	1 045 640	80,4	255 255	19,6
0 à 4 ans	360 305	87,6	51 235	12,5
5 à 11 ans	409 995	79,7	104 600	20,3
12 à 17 ans	275 345	73,5	99 420	26,5
Total				
0 à 17 ans	1 226 390	78,8	329 655	21,2
0 à 4 ans	382 500	87,2	56 360	12,8
5 à 11 ans	494 840	78,3	137 055	21,7
12 à 17 ans	349 060	71,9	136 240	28,1

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

FAMILLES MONOPARENTALES

➤ *Les enfants avec incapacité qui vivent dans une famille monoparentale vivent plus fréquemment avec un parent de sexe féminin que les enfants sans incapacité*

Parmi les enfants qui vivent dans une famille monoparentale, la majorité (77 %) des enfants vivent avec un parent de sexe féminin (tableau 18). Par contre, cette proportion est significativement plus élevée chez les enfants avec incapacité que chez les enfants sans incapacité (81 % c. 76 %). À l'inverse, 19 % des enfants avec incapacité vivent avec un parent de sexe masculin en comparaison avec 24 % des enfants sans incapacité. Les enfants de 12 à 17 ans sont plus nombreux, en proportion, à vivre avec un parent de sexe masculin (20 % des enfants avec incapacité et 27 % des enfants sans incapacité), que ceux de 5 à 11 ans (18 % c. 26 %) et que ceux de 0 à 4 ans (12 % c. 17 %).

Tableau 18

Sexe du parent selon l'âge et l'incapacité, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité vivant dans une famille monoparentale, Québec, 2016

	Parent de sexe féminin		Parent de sexe masculin	
	n	%	n	%
Avec incapacité				
0 à 17 ans	60 475	81,3	13 290	18,7
0 à 4 ans	4 520	88,2	605	11,8
5 à 11 ans	26 510	81,7	5 945	18,3
12 à 17 ans	29 455	80,0	7 365	20,0
Sans incapacité				
0 à 17 ans	193 115	75,7	62 145	24,4
0 à 4 ans	42 525	83,0	8 705	17,0
5 à 11 ans	77 840	74,4	26 760	25,6
12 à 17 ans	72 750	73,2	26 675	26,8
Ensemble				
0 à 17 ans	253 590	76,9	76 065	23,1
0 à 4 ans	47 045	83,5	9 310	16,5
5 à 11 ans	104 350	76,1	32 705	23,9
12 à 17 ans	102 205	75,0	34 040	25,0

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada [2019].

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec [2020].

FAMILLES INTACTES OU RECOMPOSÉES

➤ *Les enfants avec incapacité vivent plus souvent dans une famille recomposée que les enfants sans incapacité*

La majorité des enfants vivent dans une famille formée d'un couple et la majorité de ces familles sont intactes (84 %), ce qui signifie que les enfants de la famille sont les enfants biologiques ou adoptés des deux conjoints (tableau 19). Par ailleurs, les enfants avec incapacité sont significativement plus susceptibles de vivre dans une famille recomposée que les enfants sans incapacité (24 % c. 15 %). La proportion d'enfants qui vivent dans une famille recomposée augmente avec l'âge de l'enfant. En effet, chez les enfants avec incapacité, c'est le cas de 14 % des enfants de 0 à 4 ans (c. 11 % des enfants sans incapacité), de 23 % des enfants de 5 à 11 ans (c. 15 %), et de 29 % des enfants de 11 à 17 ans (c. 21 %).

Tableau 19

Famille intacte ou recomposée, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité vivant dans une famille formée d'un couple, Québec, 2016

	Famille intacte		Famille recomposée	
	n	%	n	%
Avec incapacité				
0 à 17 ans	136 930	75,8	43 825	24,3
0 à 4 ans	19 070	85,9	3 125	14,1
5 à 11 ans	65 500	77,2	19 350	22,8
12 à 17 ans	52 365	71,0	21 350	29,0
Sans incapacité				
0 à 17 ans	887 785	84,9	157 855	15,1
0 à 4 ans	322 055	89,4	38 255	10,6
5 à 11 ans	347 595	84,8	62 400	15,2
12 à 17 ans	218 140	79,2	57 205	20,8
Ensemble				
0 à 17 ans	1 024 715	83,6	201 680	16,5
0 à 4 ans	341 125	89,2	41 380	10,8
5 à 11 ans	413 095	83,5	81 750	16,5
12 à 17 ans	270 505	77,5	78 555	22,5

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES DES ENFANTS ET DE LEUR FAMILLE

La section suivante présente d'abord des données sur le statut d'immigrant et l'identité autochtone de tous les enfants de 0 à 17 ans. Ensuite sont présentées des données sur le revenu des familles, la proportion des enfants vivant dans une famille à faible revenu et la présence d'une personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi pour la population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement.

IMMIGRATION

➤ *Les enfants immigrants de 0 à 17 ans sont moins nombreux à avoir une incapacité par rapport aux enfants non immigrants du même âge*

Les enfants immigrants de 0 à 17 ans sont significativement moins nombreux à avoir une incapacité (tableau 20) que les enfants non immigrants du même âge. Ils sont 12 % comparativement à 17 % pour les enfants non immigrants. La différence est encore plus marquée chez les enfants qui ont le statut de résident non permanent, parmi lesquels 8 % ont une incapacité.

Tableau 20

Taux d'incapacité et population estimée selon le statut d'immigrant, population de 0 à 17 ans, Québec, 2016

	Population estimée	Taux d'incapacité
	n	%
Non-immigrant	246 990	16,8
Immigrant	12 005	12,3
Résident non permanent	740	7,6
Total	259 735	16,4

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada [2019].

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec [2020].

IDENTITÉ AUTOCHTONE

- *Les enfants autochtones de 0 à 17 ans sont proportionnellement plus nombreux à avoir une incapacité que les enfants non autochtones*

On observe un taux d'incapacité significativement plus élevé chez les enfants autochtones de 0 à 17 ans. En effet, 20 % de ceux-ci ont une incapacité, ce qui représente environ 9 735 enfants au Québec par rapport à 16 % des enfants non autochtones (tableau 21).

Tableau 21

Taux d'incapacité selon l'identité autochtone, population de 0 à 17 ans, Québec, 2016

	Population estimée	Taux d'incapacité
	n	%
Identité autochtone	9 735	20,4
Identité non autochtone	250 010	16,3
Total	259 735	16,4

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada [2019].

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec [2020].

SITUATION DE FAIBLE REVENU

➤ *Les enfants de 0 à 17 ans avec incapacité sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une famille qui est en situation de faible revenu*

Parmi les enfants avec incapacité, 9 % vivent dans une famille en situation de faible revenu, comparativement à 8 % des enfants sans incapacité [tableau 22]. Il s'agit d'une différence statistiquement significative. Il y a environ 22 770 enfants avec incapacité et 99 455 enfants sans incapacité qui vivent dans une famille en situation de faible revenu. La proportion d'enfants qui vivent dans une famille en situation de faible revenu diminue légèrement avec l'âge. Pour ceux avec incapacité, elle passe de 10 % entre 0 et 4 ans à 9 % entre 5 et 11 ans, et à 8 % entre 12 et 17 ans. Pour les enfants sans incapacité, la proportion passe de 8 % de 0 à 11 ans à 7 % après 12 ans.

Tableau 22

Situation de faible revenu¹, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2016

	À faible revenu		Pas à faible revenu	
	n	%	n	%
Avec incapacité				
0 à 17 ans	22 770	8,9	230 330	90,3
0 à 4 ans	2 730	10,0	24 350	89,1
5 à 11 ans	10 845	9,3	105 510	90,0
12 à 17 ans	9 190	8,3	100 470	90,9
Sans incapacité				
0 à 17 ans	99 455	7,7	1 189 565	91,4
0 à 4 ans	33 250	8,0	374 755	91,1
5 à 11 ans	40 190	7,8	469 415	91,2
12 à 17 ans	26 010	6,9	345 395	92,2
Ensemble				
0 à 17 ans	122 225	7,9	1 419 895	91,3
0 à 4 ans	35 980	8,2	399 105	90,9
5 à 11 ans	51 035	8,1	574 925	91,0
12 à 17 ans	35 200	7,3	445 865	91,9

1. Le concept de faible revenu n'est pas appliqué pour une partie de la population dans certaines subdivisions de recensement, comme les réserves indiennes. C'est le cas pour un peu moins de 1 % des enfants de 0 à 17, qui n'apparaissent pas dans les catégories présentées plus haut. Pour cette raison, le total pour chaque ligne est inférieur à 100 %.

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada [2019].

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec [2020].

REVENU FAMILIAL

- *Comparés aux enfants sans incapacité, les enfants avec incapacité vivent plus souvent dans une famille qui a un revenu après impôt inférieur à 60 000 \$ et moins souvent dans une famille dont le revenu est de 75 000 \$ ou plus*

Les enfants avec incapacité sont plus nombreux, proportionnellement, à vivre dans une famille dont le revenu après impôt se situe entre 0 \$ et 59 999 \$ (tableau 23). En effet, 9 % se retrouvent dans une famille dont le revenu est inférieur à 29 999 \$ (c. 7 % pour les enfants sans incapacité) et 29 % entre 30 000 \$ et 59 999 \$ (c. 26 %). À l'inverse, ils sont proportionnellement moins nombreux à vivre dans une famille dont le revenu après impôt est de 75 000 \$ ou plus (46 % c. 51 %). Les différences sont significatives pour toutes ces tranches de revenu. La proportion d'enfants avec et sans incapacité qui vivent dans une famille où le revenu est entre 60 000 \$ et 74 999 \$ est similaire (16 %).

Tableau 23

Revenu après impôt de la famille, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2016

	Avec incapacité	Sans incapacité	Total
	%		
Moins de 29 999 \$	9,4	7,4	7,8
30 000 \$ à 59 999 \$	29,1	25,5	26,1
60 000 \$ à 74 999 \$	16,3	16,0	16,1
75 000 \$ et plus	45,1	51,1	50,1

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

PRÉSENCE D'UNE PERSONNE SALARIÉE OU BÉNÉFICIAIRE D'UN REVENU D'EMPLOI

➤ *Les enfants avec incapacité sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une famille où on ne retrouve aucune personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi*

Les enfants avec incapacité sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une famille où on ne retrouve aucune personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi (7 % comparativement à 5 % des enfants sans incapacité) (tableau 24). Environ 18 910 enfants avec incapacité se retrouvent dans cette situation ainsi que 69 695 enfants sans incapacité. Cette proportion est significative et diminue avec l'âge. Elle passe de 9 % pour les enfants de 0 à 4 ans avec incapacité (c. 6 % pour les enfants sans incapacité) à 8 % entre 5 et 11 ans (c. 6 %) et à 6 % entre 12 et 17 ans (c. 4,3 %).

Tableau 24

Présence d'une personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi dans la famille selon l'âge et l'incapacité, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016

	Présence d'une personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi		Aucune personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi	
	n	%	n	%
Avec incapacité				
0 à 17 ans	236 245	92,6	18 910	7,4
0 à 4 ans	24 765	90,7	2 560	9,4
5 à 11 ans	107 910	92,0	9 390	8,0
12 à 17 ans	103 570	93,7	6 960	6,3
Sans incapacité				
0 à 17 ans	1 231 200	94,6	69 695	5,4
0 à 4 ans	386 295	93,9	25 240	6,1
5 à 11 ans	486 055	94,5	28 535	5,6
12 à 17 ans	358 850	95,8	15 915	4,3
Ensemble				
0 à 17 ans	1 467 445	94,3	88 605	5,7
0 à 4 ans	411 060	93,7	27 800	6,3
5 à 11 ans	593 965	94,0	37 925	6,0
12 à 17 ans	462 420	95,3	22 875	4,7

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada [2019].

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec [2020].

LOGEMENT

Dans cette section, on retrouve des données sur le logement où vivent des enfants de 0 à 17 ans qui sont désignés comme les enfants de la famille de recensement. Les tableaux portent sur le mode d'occupation du logement (propriétaire ou locataire) et l'abordabilité.

MODE D'OCCUPATION DU LOGEMENT

➤ *Les enfants avec incapacité vivent moins fréquemment que les enfants sans incapacité dans une famille qui est propriétaire de son logement*

Les enfants avec incapacité de 0 à 17 ans sont significativement moins nombreux, en proportion, que ceux sans incapacité à vivre dans une famille propriétaire de son logement (67 % c. 71 %) (tableau 25). Également, 33 % des enfants avec incapacité vivent dans une famille qui loue son logement (c. 29 % des enfants sans incapacité) et 0,5 % vit dans un logement de bande (c. 0,6 % des enfants sans incapacité).

Tableau 25

Mode d'occupation du logement de la famille, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2016

	Avec incapacité		Sans incapacité		Total	
	n	%	n	%	n	%
Propriétaire	171 010	67,0	922 445	70,9	1 093 455	70,3
Locataire	82 900	32,5	371 305	28,5	454 205	29,2
Logement de bande ¹	1 240	0,5	7 145	0,6	8 385	0,5

1. La catégorie « Logement de bande » a été créée aux fins du Recensement puisque l'occupation des logements dans les réserves indiennes ou les établissements indiens ne se prête pas à la classification habituelle du mode d'occupation.

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

ABORDABILITÉ DU LOGEMENT

- *Les enfants avec incapacité sont légèrement plus nombreux, en proportion, que ceux sans incapacité à vivre dans un logement qui n'est pas abordable*

Dans le cadre du Recensement, un logement est considéré comme abordable si le ménage consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt aux frais de logement. On calcule le rapport des frais de logement au revenu en divisant les frais de logement mensuels moyens par le revenu mensuel total moyen du ménage, puis en multipliant le résultat par 100. Les « frais de logement » réfèrent au montant total moyen de tous les frais de logements payés chaque mois par les ménages qui sont propriétaires ou locataires de leur logement.

Les enfants avec incapacité sont environ 35 485 à vivre dans une famille qui dépense 30 % ou plus de son revenu total pour couvrir les frais de logement. Il s'agit d'une proportion de 14 %, légèrement supérieure à celle des enfants sans incapacité qui se retrouvent dans cette catégorie dans une proportion de 13 % (tableau 26). La différence entre les deux groupes est statistiquement significative.

Tableau 26

Proportion du revenu dépensée par la famille pour couvrir les frais de logement, population de 0 à 17 ans désignée comme enfant d'une famille de recensement avec et sans incapacité, Québec, 2016

	Avec incapacité		Sans incapacité		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 30 %	215 845	85,9	1 108 315	86,8	1 324 160	86,6
30 % ou plus	35 485	14,1	168 980	13,2	204 465	13,4

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

CONCLUSION

Ce rapport, basé sur les données du Recensement de 2016, présente les premières données disponibles depuis une quinzaine d'années sur les enfants avec incapacité au Québec. Ces données permettent de constater qu'environ 259 735 enfants entre 0 et 17 ans ont une incapacité, ce qui représente 16,4 % de tous les enfants. On y apprend aussi que les garçons sont proportionnellement plus nombreux à avoir une incapacité que les filles et que l'incapacité la plus répandue est celle liée à l'apprentissage, qui est présente chez 11 % de tous les enfants de 0 à 17 ans. Parmi les familles du Québec qui ont au moins un enfant de 0 à 17 ans, près du quart des familles comptent au moins un enfant avec incapacité et 16 % ont un enfant ayant une incapacité liée à l'apprentissage. Les enfants qui ont le statut d'immigrant sont moins nombreux en proportion à avoir une incapacité, alors que les enfants autochtones sont proportionnellement plus nombreux à en avoir une.

Les résultats présentés dans le rapport montrent que les enfants avec incapacité sont plus susceptibles de vivre dans une famille peu nombreuse et dans une famille monoparentale que les enfants sans incapacité. On les retrouve également en plus grande proportion dans les familles qui ont des revenus plus faibles ou dans lesquelles on ne retrouve aucune personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi. Au niveau du logement, les familles des enfants avec incapacité sont proportionnellement plus nombreuses à être locataires plutôt que propriétaires de leur logement et à dépenser plus de 30 % de leur revenu pour couvrir les frais liés au logement.

ANNEXE DÉFINITIONS

Les définitions ont été tirées du *Dictionnaire : Recensement de la population, 2016* (Statistique Canada 2017b).

Abordabilité du logement

Un logement est abordable si le ménage consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt aux frais de logement. On calcule le rapport des frais de logement au revenu en divisant les frais de logement mensuels moyens par le revenu mensuel total moyen du ménage, puis en multipliant le résultat par 100.

Les « frais de logement » réfèrent au montant total moyen de tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages qui sont propriétaires ou locataires de leur logement.

Pour les ménages propriétaires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les charges de copropriété (communément appelés frais de condominium), ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.

Faible revenu après impôt

La Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) désigne un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu après impôt rajusté des ménages privés. Le revenu après impôt du ménage est rajusté selon une échelle d'équivalence pour tenir compte des économies d'échelle. Ce rajustement pour les différentes tailles de ménages correspond au fait que les besoins du ménage augmentent, mais à un rythme moins rapide à mesure que le nombre de membres du ménage augmente.

À l'aide des données du Recensement de 2016, la ligne applicable à un ménage est définie comme la moitié de la médiane canadienne du revenu après impôt rajusté des ménages, multipliée par la racine carrée de la taille du ménage. La médiane est déterminée en fonction de toutes les personnes dans les ménages privés où les concepts de faible revenu sont applicables.

Lorsque le revenu après impôt non rajusté du ménage d'une personne tombe sous le seuil applicable à la personne selon la taille du ménage, la personne est considérée, selon la MFR-Apl, comme ayant un faible revenu.

Puisque le seuil de la MFR-Apl et le revenu du ménage sont uniques au sein de chaque ménage, la catégorie de faible revenu selon la MFR-Apl peut aussi s'appliquer aux ménages.

Pour le Recensement de 2016, la période de référence est l'année civile 2015 pour toutes les variables de revenu.

Les concepts du faible revenu ne sont pas appliqués dans les territoires et dans certaines régions selon le genre de subdivision de recensement (comme les réserves indiennes). L'existence de transferts importants en nature (comme le logement subventionné et le logement de bande pour les Premières Nations) et l'importante économie de troc ou la consommation de sa propre production (comme les produits de la chasse, de la culture et de la pêche) pourraient compliquer l'interprétation des statistiques sur le faible revenu dans de telles situations.

Famille composée d'un couple ou monoparentale

- Famille de recensement comptant un couple : Cette catégorie comprend les familles de recensement comptant un couple marié ou en union libre. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.
- Famille de recensement monoparentale : Cette catégorie comprend les familles de recensement composées d'un seul parent avec son ou ses enfants.

Famille de recensement

Une famille de recensement est définie comme un couple ou un parent seul, peu importe son état matrimonial. L'enfant d'une famille de recensement vit dans le même logement et peut être un enfant naturel, par le mariage, par l'union libre ou l'adoption, peu importe son âge. Des petits-enfants habitant avec leurs grands-parents sont aussi considérés comme une famille de recensement.

Famille intacte ou recomposée

- Famille intacte : Familles comptant un couple avec enfants dans lesquelles tous les enfants sont les enfants biologiques ou adoptés des deux conjoints mariés ou des deux partenaires en union libre.
- Famille recomposée : Familles comptant un couple avec enfants qui comprennent au moins un enfant biologique ou adopté de seulement un des conjoints mariés ou partenaires en union libre dont la naissance ou l'adoption est survenue avant la relation actuelle. La famille peut comprendre de tels enfants de chaque conjoint marié ou partenaire en union libre. La famille peut aussi comprendre des enfants biologiques ou adoptés issus de la relation actuelle. Si le conjoint marié ou partenaire en union libre actuel a adopté le ou les enfants de l'autre conjoint marié ou partenaire en union libre, alors ce n'est plus une famille recomposée.

Gravité de l'incapacité

Incapacité légère : La réponse à au moins l'une des sous-questions 11a) à 11f) est « parfois », mais aucune des réponses n'est « souvent » ou « toujours ».

Incapacité modérée : Au moins l'une des réponses aux sous-questions est « souvent », mais qu'aucune des réponses n'est « toujours ».

Incapacité grave : Au moins l'une des réponses est « toujours ».

Identité autochtone

« Identité autochtone » désigne les personnes s'identifiant aux peuples autochtones du Canada. Il s'agit des personnes qui sont des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), des Métis ou des Inuits ou les personnes qui sont des Indiens inscrits ou des traités (en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada) ou les personnes qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne. L'article 35 (2) de la *Loi constitutionnelle de 1982* précise que les peuples autochtones du Canada comprennent les Indiens, les Inuits et les Métis du Canada.

Mode d'occupation du logement

« Mode d'occupation » indique si le ménage possède ou loue son logement privé. Le logement privé peut être situé sur un terrain loué ou faire partie d'une copropriété (communément appelé condominium). On considère qu'un ménage possède son logement si l'un des membres du ménage détient le logement, même si la totalité du prix n'a pas été versée, par exemple si le logement est grevé d'hypothèque ou d'une autre créance. On considère qu'un ménage loue son logement si aucun membre du ménage ne possède le logement. On considère qu'un ménage loue un logement même si le logement ne fait l'objet d'aucun loyer en espèces ou est loué à un loyer réduit, ou si le logement fait partie d'une coopérative.

Pour des raisons historiques et légales, l'occupation des logements dans les réserves indiennes ou les établissements indiens ne se prête pas à la classification habituelle du mode d'occupation. Par conséquent, une catégorie spéciale, logement de bande, a été créée aux fins du Recensement.

Personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi

Personne ayant un revenu d'emploi au cours de la période de référence. Le revenu d'emploi peut être sous forme de salaires, traitements et commissions ou revenu net provenant d'un travail autonome. Pour le Recensement de 2016, la période de référence est l'année civile 2015 pour toutes les variables de revenu.

Statut d'immigrant

« Statut d'immigrant » indique si la personne est un non-immigrant, un immigrant ou un résident non permanent.

- Non-immigrant : Cette catégorie comprend les personnes qui sont des citoyens canadiens de naissance.
- Immigrant : Cette catégorie comprend les personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou résidents permanents. Il s'agit des personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans cette catégorie.
- Résident non permanent : Cette catégorie comprend les personnes originaires d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille partageant le même permis et vivant avec elles au Canada.

Taux d'incapacité

Le **taux d'incapacité** chez les enfants de 0 à 17 ans a été déterminé à partir des réponses aux questions sur les activités de la vie quotidienne présentées au tableau 1. Il représente la proportion d'enfants pour lesquels la réponse à l'une ou plusieurs des sous-questions 11a) à 11f) était « parfois », « souvent » ou « toujours », sur l'ensemble des enfants visés par le questionnaire long obligatoire. Ce taux peut inclure certains enfants ayant une incapacité temporaire au moment du Recensement.

Types d'incapacité

- Vision : Personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à voir (même en portant des lunettes ou des verres de contact).
- Audition : Personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à entendre (même en utilisant un appareil auditif).
- Mobilité ou dextérité : Personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à marcher, à utiliser des escaliers, à se servir de ses mains ou de ses doigts ou à faire d'autres activités physiques.
- Apprentissage : Personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à apprendre, à retenir de l'information ou à se concentrer.
- Santé mentale : Personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale (p. ex. : anxiété, dépression, trouble bipolaire, toxicomanie, anorexie, etc.).
- Indéterminée : Personne ayant parfois, souvent ou toujours d'autres problèmes de santé, ou conditions à long terme, qui durent depuis six mois ou qui pourraient durer six mois ou plus.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

FURRIE, Adele (2018). *L'évolution des données sur l'incapacité au Canada : rester en phase avec un Canada plus inclusif*, n° 89-654-X au catalogue, [En ligne]. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-654-x/89-654-x2018003-fra.htm] (Consulté le 31 janvier 2020).

STATISTIQUE CANADA (2019). *Recensement de 2016*, commande spéciale adressée à Statistique Canada CO-2111, tableaux 1 à 3. [Document interne].

STATISTIQUE CANADA (2017a). *Dictionnaire : Recensement de la population, 2016 : activités de la vie quotidienne*, n° 98-301-X au catalogue, [En ligne]. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop147-fra.cfm] (Consulté le 31 janvier 2020).

STATISTIQUE CANADA (2017b). *Dictionnaire : Recensement de la population, 2016, n° 98-301-X au catalogue*, [En ligne]. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm].

STATISTIQUE CANADA (2015). *Questions du Recensement de la population de 2016 : questionnaire détaillé (Enquête nationale auprès des ménages)*, [En ligne]. [www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2016/ref/questionnaires/questions-fra.cfm] (Consulté le 31 janvier 2020).



Office des personnes
handicapées

Québec

